



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION ET MAINTENANCE DE
VEHICULES DE NETTOIEMENT DE LA VOIRIE
DE LA VILLE DE VINCENNES – LOT N°2 :
VEHICULE THERMIQUE, PASSE AVEC LA
SOCIETE SAML**

**DÉCISION N° DM-22-275
EN DATE DU 19 JUILLET 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié dans le BOAMP et le JOUE le 18 mars 2022 relatif à la location de longue durée et maintenance de véhicules de nettoyage de la voirie de la Ville de Vincennes – Lot n°2 : Véhicule de nettoyage thermique à gasoil ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société Service Assistance Maintenance Location, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Service Assistance Maintenance Location, sise 9/11 rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY Cedex, représentée par Monsieur Jean-Philippe CHAUBIER, Directeur Général, le marché de location de longue durée et maintenance de véhicules de nettoyage de la voirie de la Ville de Vincennes– Lot n°2 : Véhicule de nettoyage thermique à gasoil.

Le montant forfaitaire annuel de location avec maintenance est de 46 440,00 € HT (55 728,00 € TTC) et le total forfaitaire pour les 5 années de location est de 232 200,00 € HT (278 640,00 € TTC).

La durée du marché est fixée à 5 ans à compter de la mise à disposition des véhicules.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220719-lmc1H9934H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/07/2022
Date de Publication : 19/07/2022